



Reconnue d'utilité publique

ATTESTATION DE FORMATION

« PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EVC-EPR »

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel médical et paramédical travaillant dans les unités dédiées à l'accueil des patients en état végétatif ou pauci relationnel.

6 participants.

DURÉE :

3 jours.

CALENDRIER :

Nous consulter.

COÛT DE LA FORMATION :

950 €/personne.

INTERVENANTS :

Médecins MPR
Rééducateurs
Infirmiers, Aides Soignant(e)s

CONTACTS :

Secrétariat

Tél. 04.74.26.78.50

ifas@ch-argentiere.fr

**INSTITUT DE FORMATIONS
L'ARGENTIÈRE – 69610 AVEIZE**

N° Déclaration d'existence : 11754769275

N° SIRET : 439 975 640 01200

Code APE : 8532 Z

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Optimiser les connaissances en vue d'améliorer la prise en charge du patient et l'accompagnement de son entourage.
- Enrichir les connaissances acquises à partir de l'expérience.
- Approfondir les capacités d'aide et d'accompagnement.
- Elaborer en équipe un projet de vie pour le patient et sa famille

CONTENU

- EVC-EPR : évolution des concepts
- Aspects éthiques, juridiques et légaux
- Soins spécifiques – théorie et pratique.
- L'équipe et l'entourage

MÉTHODE ET TECHNIQUE PÉDAGOGIQUES

- Temps d'échanges sur les attentes des participants.
- Analyse a priori et à posteriori des pratiques.
- Mise en situation lors d'une demi-journée sur le terrain en tutorat.
- Contenus théoriques, pratiques, interactifs et adaptés au contexte et à la qualification professionnelle des participants.

METHODE D'EVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire en amont de la formation pour connaître les attentes des participants.
- Questionnaire en aval pour évaluer leur progression en compétence
- Questionnaire 3 mois après la formation pour évaluer la mise en pratique des compétences.

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de formation.

INSTITUT DE FORMATIONS
L'Argentière